

DÉCLARATIONS D'IMPÔTS 2022



Les retraités de l'AVIVO de Lausanne vous aident à remplir votre déclaration fiscale.

<p>1^{ère} Période</p>	<p>Du lundi 21 février au jeudi 7 avril 2022</p>	<p>UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS</p> <p>⚠️ Présentation du Pass sanitaire de vaccination ou test rapide dans un Centre de dépistage daté de moins de 24H00 OBLIGATOIRE</p>
<p>Fermeture Pâques : Du 11 au 22 avril 2022</p>		
<p>2^{ème} Période</p>	<p>Du lundi 25 avril au lundi 23 mai 2022</p>	<p>UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS</p> <p>⚠️ Présentation du Pass sanitaire de vaccination ou test rapide dans un Centre de dépistage daté de moins de 24H00 OBLIGATOIRE</p>
<p>Fermeture Ascension : Du mercredi 25 au lundi 30 mai 2022 Fermeture Pentecôte : Du vendredi 3 au jeudi 9 juin</p>		
<p>3^{ème} Période</p>	<p>Du mardi 31 mai au mardi 28 juin 2022</p>	<p>UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS</p> <p>Sous réserve des conditions sanitaires en vigueur</p>

Veuillez noter qu'une participation financière vous sera demandée, merci. AVIVO LAUSANNE

Place Chauderon 3

⚠️ Vous nous trouverez au ➔ 5^{ème} étage

☎️ 021 312 04 52

Mercredi fermé toute la journée

DOCUMENTS A APPORTER

- **L'enveloppe avec le formulaire de transmission 2021 et la clé USB verte AVIVO**
- Acomptes payés en 2021, BVR+ acomptes reçus pour 2022
- Dernière décision de taxation

Revenus 2021 à déclarer :

- Certificats de salaire du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021
- Indemnités de chômage, APG maladie, accident et AI, PC familles, Allocation familiales non comprises dans le salaire
- Attestation du CSR concernant le RI
- Attestation de rente : AVS, AI, 2^{ème} et 3^{ème} pilier, accident (SUVA...) et rente étrangère
- Justificatifs de pension alimentaire reçue
- Attestation des PC Familles et/ou rente pont

Pour les nouvelles rentes munissez-vous des décisions d'octroi reçues pour 2021

Frais médicaux et assurance maladie 2021 à déduire

- Avis de prime assurance maladie (base et complémentaire)
- Décision d'octroi du subside reçu de l'OVAM en **2021**
- Attestation remise par l'assurance maladie (tiers garant, relevé de franchise) pour les frais médicaux (dentiste, ambulance, EMS, lunettes de vue etc.)
- Frais liés à un handicap (impotence (API), appareil auditif et autres moyens auxiliaires)

Autres frais 2021 à déduire

- Bail à loyer ou la dernière notification de loyer (sans les charges)
- Justificatifs des versements effectués pour personne à charge + attestation d'indigence
- Justificatifs des frais de garde d'enfants
- Justificatifs des pensions alimentaires versées
- Justificatifs pour dons à des associations et versements aux partis politiques
- Cotisations AVS payées en 2021 (rentiers AI, Personnes sans activité lucrative)
- Attestation de versements 3^{ème} pilier, assurance vie (Cotisations, valeur de rachat)

Comptes bancaires et situation financière

- Relevé des intérêts bancaires ou postaux au 31.12.2021 (en Suisse et à l'étranger)
- Relevé d'intérêts pour les dettes 2021 (cartes de crédit aussi) et solde des comptes au 31.12.2021
- Relevé fiscal au 31.12.2021 pour les actions/obligations/fonds de placement (à demander à la banque)

Pour les propriétaires en Suisse et/ou à l'étranger :

- Estimation fiscale des biens + Dettes hypothécaires 2021
- Justificatifs frais divers (assurances pour risques, impôt foncier communal, etc.)
- Factures de rénovations

Pour les nouveaux propriétaires :

- Tous les documents mentionnés ci-dessus ainsi que l'**année de construction** et la **surface habitable** (cuisine, salle de bains, WC, hall, escaliers intérieurs du logement, combles habitables, vérandas fermées).